



Communiqué de presse

Concentration sur le secteur des casinos

Escor abandonne l'exploitation d'automates

Le cadre législatif prohibitif à l'ensemble du secteur des automates à sous contraint Escor à modifier son orientation stratégique et à se séparer totalement du secteur de l'installation et de l'exploitation d'automates dans les cafés et restaurants. Cette décision entraîne la fermeture des succursales de St. Erhard (LU), de Münchwilen (TG) et du secteur de distribution à Guin (FR). 62 postes en tout seront perdus. L'entreprise se concentre sur son secteur des casinos et examine le potentiel d'autres secteurs présentant un intérêt stratégique. Par ailleurs, elle revoit sa prévision pour la perte de l'exercice en cours.

Guin, le 20 juillet 2005. – Depuis l'introduction des automates à sous servant aux jeux d'adresse, les rentrées des automates installés dans les cafés et restaurants ont fortement reculé et aucun retournement de la situation n'est prévisible dans un avenir proche. La Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) a toujours besoin de 24 mois dans certains cas pour homologuer des appareils nouveaux et améliorés. Les déclarations publiques de membres de la commission ne permettent pas de conclure que celle-ci modifiera prochainement son interprétation arbitraire de la loi et sa procédure d'homologation extrêmement longue. Pour cette raison, la société Escor Casinos & Entertainment SA se voit contrainte de renforcer le plan de réduction des coûts entamés il y a un mois.

Des mesures draconiennes nécessaires pour assurer la pérennité de l'entreprise

Assumant leur responsabilité envers la pérennité de l'entreprise, le conseil d'administration et la direction générale se voient contraints d'abandonner le plus vite possible le secteur de l'installation et de l'exploitation d'automates dans les cafés et restaurants. Cette décision entraîne la fermeture des succursales de St. Erhard (LU) et de Münchwilen (TG), ce qui se traduit par 12 et 16 licenciements respectivement. Trente-quatre autres emplois doivent être supprimés au siège de Guin (FR). Un plan social a été élaboré pour les employés concernés. La direction est réduite de cinq à trois personnes et le nombre de membres du conseil d'administration sera ramené de sept à trois à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

Prévision de la perte revue à la hausse

Budgétée à l'origine à CHF 4,0 millions, la perte de l'exercice en cours a été revue à la hausse et pourrait atteindre CHF 20 millions.

Concentration sur les participations dans les casinos

A l'avenir, Escor se concentrera sur le secteur rentable des participations dans des casinos et du négoce des automates pour casinos. L'entreprise étudie d'autres participations dans des maisons de jeu et dans d'autres secteurs présentant un intérêt stratégique. Escor poursuit plusieurs projets en vue d'éventuelles nouvelles concessions de casino l'an prochain. En outre, elle escompte développer la collaboration avec des fabricants étrangers et la distribution de ses automates pour casino « Swissmania ».

Contact :

Escor Casinos & Entertainment SA
Christian Vollmer, président du conseil d'administration
Tél. 026/492 75 55
escor@escor.ch
<http://www.escor.ch>

Escor Casinos & Entertainment SA

Escor Casinos & Entertainment SA, dont le siège est à Guin (FR), produit et fournit des appareils à sous aux casinos de Suisse. Depuis 1987, elle est cotée à la Bourse suisse SWX. Importateur général d'Austrian Gaming Industries (AGI) et d'Unidesa, fabricants d'appareils pour casino au rayonnement mondial, Escor équipe des casinos dans l'ensemble de la Suisse. Escor détient une part de 36,5 pour cent dans le casino de Locarno inauguré en 2003.